

DIRECTION DE LA SECURITE

34 rue du Commandant Mouchotte - 75699 PARIS CEDEX 14
TÉL : +33 (0)1 53 25 95 01 - FAX : + 33 (0)1.53 25.32.56



Monsieur Claude AZAM
Directeur
Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de
Transport Terrestre
Tour Voltaire
92055 La DÉFENSE cedex

Ref : 12-D18

Paris, le 18 décembre 2012

Objet : Suites données par SNCF à l'enquête technique du BEA TT concernant la collision entre deux trains de marchandises survenue le 1^{er} février 2012 à Maillé en Indre et Loire

Monsieur le directeur,

Le rapport de novembre 2012 que vous avez transmis à SNCF concernant la collision entre deux trains de marchandises survenue le 1^{er} février 2012 à Maillé a retenu toute notre attention.

Vous voudrez bien trouver, en annexe, les suites que SNCF souhaite apporter à la recommandation la concernant.

La direction de la Sécurité se tient à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Richard', written over a horizontal line.

Jean-Michel RICHARD
Directeur



Annexe

Suites données par SNCF à la recommandation R4 du BEA-TT dans le cadre du rapport d'enquête technique relatif la collision entre deux trains de marchandises survenue le 1^{er} février 2012 à Maillé

Recommandation R1 (RFF - SNCF) :

Assurer l'enregistrement et la traçabilité des communications de sécurité des régulateurs et des agents circulation à partir de leurs téléphones fixes de service.

Depuis de nombreuses années, SNCF agit pour améliorer la qualité des procédures de communication. L'enregistrement des communications, essentiel pour le retour d'expérience, est une des actions dont l'avancement est particulièrement suivi par la direction de l'entreprise.

SNCF ne peut qu'adhérer à cette recommandation mais RFF reste le seul décideur en matière de choix d'investissements dans ce domaine.